



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

07 OCT. 2016

au greffe du tribunal de commerce
francophonie de Bruxelles
Greffe



16144298

ode

N° d'entreprise : 0842837552

Dénomination

(en entier) : C.B. ENERGIA

(en abrégé) :

Forme juridique : SPRL

Adresse complète du siège : 1080 Molenbeek_Saint-Jean, rue du Menuet, 33

Objet de l'acte : Modification

D'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire, à rue Menuet, 33, 1080 Bruxelles, le 26 septembre 2016, il résulte que: 1°) Monsieur CHATZIS Antonios, né à Saint-Josse-Ten-Noorde, le 13 octobre 1975, demeurant à 1080 Bruxelles, rue du Menuet, 33 et 2°) Madame BELTRANTE Isabelle, née à Watermael-Boitsfort, le 29 mars 1974, demeurant à 1080 Bruxelles, rue du Menuet, 33, ont démissionné de la société "C.B. ENERGIA" dont le siège social est établi à 1080 Bruxelles, rue du Menuet, 33, au capital de (18.600 euros)représenté par cent parts sociales nominatives sans valeur nominale qui sont partagées en 2 parts égale entre les deux associés précités; démissionnent tous deux de la société C.B. ENERGIA comme associé et agréent Monsieur KAPTAN Ahmet, né à Sivasli (Turquie) le 01 septembre 1974, marié, demeurant à 6211 Mellet, chaussée de Bruxelles, 102/a2, comme nouvel associé et cèdent leurs 50 parts respectives au nouvel associé précité de sorte qu' après cession, les parts sont réparties comme suit: KAPTAN ahmet possède 100 parts qui représentent le capital social. L' assemblée général extraordinaire accepte la démission immédiate de Madame CHATZIS Anastasia, demeurant à 1950-Kraainem, rue Ferdinand Kinnen, 139 (BP4) de sa fonction de gérant et décharge lui est donnée de son mandat. Monsieur Kaptan Ahmet est agréé comme nouveau gérant qui accepte cette nomination avec effet immédiat, le nouveau gérant disposera des pouvoirs les plus étendus que la loi lui confère. Le siège social de la société est transféré à 6211 Mellet, chaussée de Bruxelles, 102/a2. Il n' est pas nommé de commissaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Déposé en même temps: une copie du procès verbal de l' assemblée générale.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2016 - Annexes du Moniteur belge